


N° de référence de la demande _____

N° de compte _____

Remplir le présent formulaire uniquement si vous désirez, qu'une autre personne effectue des transactions dans votre compte.

Dans la présente, les mots « vous », « votre » et « vos » désignent le demandeur (et tout codemandeur ou toute autre personne détenant les pleins pouvoirs sur le compte). Les termes « nous », « nos », « notre » et « nôtre(s) » désignent Placements directs TD, une division de TD Waterhouse Canada Inc.

Vous autorisez par la présente 

à agir comme votre mandataire pour acheter, vendre et transiger des titres pour les comptes inscrits à votre nom ou numéro inscrit dans nos dossiers. Votre mandataire est autorisé à agir en votre nom, de la même façon et avec le même effet que si vous preniez vous-même ces dispositions auprès de nous. Vous nous autorisez à suivre à tous égards les instructions de votre mandataire concernant ces achats, ventes ou transactions et vous approuvez toute transaction que votre mandataire effectuera auprès de nous pour votre compte. Ces transactions seront effectuées conformément aux conditions des conventions que vous avez acceptées relativement à vos comptes auprès de nous et vous en aurez l'entière responsabilité. Vous consentez à nous tenir indemne et à couvert à l'égard de toute perte et à nous rembourser promptement sur demande toute perte et tout solde débiteur de votre compte s'il y a lieu.

Cette autorisation de transactions et votre engagement à nous rembourser toute perte éventuelle s'ajoutent à tout droit que nous pouvons détenir en vertu de toute autre convention entre vous et nous, sans limite ni restriction de droits. Cependant, vous reconnaissez et consentez à ce que nous nous réservions le droit d'examiner et de refuser une quelconque demande d'opérations faite par votre mandataire.

Révocation de cette autorisation

Chacun de vous consentez à ce que cette autorisation vous lie vous-même, ainsi que vos héritiers, exécuteurs, administrateurs, successeurs et ayants droits. Nous continuerons à traiter avec votre mandataire jusqu'à ce que qu'il soit mis fin à cette autorisation par la réception de notre part, d'un avis écrit de révocation, ou encore par la réception de la preuve de votre décès.

COLLECTE ET UTILISATION DE VOS RENSEIGNEMENTS

Au moment où vous commencez une relation avec nous et durant le cours de notre relation, nous pouvons recueillir des renseignements tels que les suivants :

- des informations à votre sujet et sur vos antécédents, notamment vos nom, adresse, coordonnées, date de naissance, emploi et autres éléments permettant de vous identifier;
- les dossiers de vos transactions avec nous et par notre intermédiaire;

Ces renseignements peuvent être recueillis auprès de vous et de sources internes et externes à la TD, notamment les suivantes :

- des organismes et registres gouvernementaux, des autorités policières et des archives publiques;
- des agences d'évaluation du crédit;
- les personnes ou les organisations que vous avez données en référence;
- vos interactions avec nous, y compris en personne, par téléphone, par GAB, au moyen d'un appareil mobile, par courriel ou par Internet;

Vous autorisez la collecte de renseignements auprès de ces sources et, le cas échéant, vous autorisez ces sources à nous transmettre des renseignements.

Nous restreindrons la collecte et l'utilisation de renseignements à ceux qui sont nécessaires pour vous servir à titre de client et pour gérer nos affaires, notamment aux fins suivantes :

- vérifier votre identité;
- évaluer et traiter votre proposition, vos comptes, vos opérations et vos rapports;
- vous procurer un service à la clientèle continu;
- assurer votre protection et la nôtre contre la fraude et les erreurs;
- évaluer et gérer nos risques, nos opérations et notre relation avec vous;
- nous conformer aux lois applicables et aux exigences réglementaires, y compris celles des organismes d'autoréglementation.

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS

Nous pouvons divulguer des renseignements, notamment dans les circonstances suivantes :

- avec votre consentement;
- pour donner suite à une ordonnance d'un tribunal, à un mandat de perquisition ou à toute autre demande que nous jugerons valide;
- en réponse aux demandes de renseignements d'organismes de réglementation, y compris des organismes d'autoréglementation dont nous sommes membres ou participants, ou afin de satisfaire aux exigences légales et réglementaires auxquelles nous sommes assujettis;
- lorsque le destinataire est un fournisseur, un agent ou une autre organisation qui se charge de la prestation de services pour vous, pour nous ou en notre nom;
- lorsque nous achetons ou vendons une partie ou la totalité de nos secteurs d'affaires ou lorsque nous envisageons une pareille transaction;
- lorsque la loi le permet.
- au sein du Groupe Banque TD (« GBTD »), afin de gérer votre relation globale avec GBTD, y compris l'administration de votre compte et de nos risques et activités commerciaux, ou afin de nous conformer à des exigences légales et réglementaires.

PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS AU SEIN DE LA BANQUE TD

Au sein de la TD, nous pouvons partager des renseignements à l'échelle mondiale, à l'exception des renseignements sur la santé, aux fins suivantes :

- gérer votre relation globale avec la TD, y compris le maintien de renseignements cohérents à votre sujet;
- gérer et évaluer nos risques et activités, y compris pour recouvrer une dette contractée auprès de nous;
- nous conformer à des exigences légales et réglementaires.

Vous ne pouvez révoquer votre consentement à l'égard de telles fins.

AUTRES CAS DE COLLECTE, D'UTILISATION ET DE DIVULGATION

Fraude - Afin de prévenir, de détecter ou d'éliminer l'exploitation financière, la fraude et les activités criminelles, de protéger nos actifs et nos intérêts, de nous aider dans le cadre de toute enquête interne ou externe visant des activités suspectes ou potentiellement illégales, de présenter une défense ou de conclure un règlement à l'égard de toute perte réelle ou éventuelle relativement à ce qui précède, nous pouvons utiliser vos renseignements, en faire la collecte auprès de toute personne ou organisation, de toute agence de prévention des fraudes, de tout organisme de réglementation ou gouvernemental, de l'exploitant de toute base de données ou de tout registre servant à vérifier des renseignements fournis en les comparant avec des renseignements d'autres sources, ou d'autres sociétés d'assurance ou institutions financières ou établissements de crédit, et les divulguer à ceux-ci. À de telles fins, vos renseignements peuvent être mis en commun avec les données appartenant à d'autres personnes et faire l'objet d'analyses de données.

Conversations téléphoniques et par Internet - Il est possible que vos conversations téléphoniques avec nos représentants, vos clavardages en direct avec des agents ou les messages que vous nous envoyez par des médias sociaux soient écoutés et/ou enregistrés afin d'assurer votre protection et la nôtre, d'améliorer le service à la clientèle et de confirmer nos discussions avec vous.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

La présente Convention doit être lue conjointement avec notre Code de protection de la vie privée, qui comprend notre [Code de protection de la vie privée en ligne](#) et notre [Code de protection de la vie privée pour applications mobiles](#). Vous reconnaissez que le Code de protection de la vie privée fait partie intégrante de la Convention sur la confidentialité. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la présente Convention et de nos pratiques en matière de respect de la confidentialité, consultez la page www.td.com/francais/privree ou communiquez avec nous pour en obtenir un exemplaire.


Vous reconnaissez par la présente que nous pouvons modifier à l'occasion la présente Convention et notre Code de protection de la vie privée. Nous publierons la Convention révisée ainsi que le Code de protection de la vie privée à l'adresse Web ci-dessus. Nous pouvons aussi les mettre à votre disposition dans nos succursales ou autres établissements, ou encore vous les faire parvenir par la poste. Vous reconnaissez et déclarez être lié par de telles modifications.


Si vous souhaitez retirer votre consentement aux termes de l'une ou l'autre des options de retrait prévues par la présente Convention, vous pouvez communiquer avec nous au numéro suivant : 1-866-222-3456. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces options, veuillez prendre connaissance de notre [Code de protection de la vie privée](#)

Signatures


Dans ce formulaire, les signatures doivent être apposées en présence d'une personne autre que le demandeur, le codemandeur, le mandataire, le conjoint ou leur conjoint de fait, de l'une ou l'autre de ces personnes. Une même personne peut être témoin de toutes les signatures, et toutes les signatures doivent être apposées devant témoin.

Le témoin doit être présent lorsque le demandeur, le codemandeur ou le mandataire signe, puis il doit apposer sa signature à titre de témoin.


Demandeur  Date : _____ / _____ / _____
jour mois année

Codemandeur  Date : _____ / _____ / _____
jour mois année

J'accepte cette nomination comme mandataire.


Mandataire  Date : _____ / _____ / _____
jour mois année

Témoin de la (des) signature(s) (cocher celle(s) qui s'applique(nt)) Demandeur Codemandeur Mandataire

Signature du témoin  Nom complet en lettres capitales : _____

Adresse : _____ N° de téléphone : _____

Témoin de la (des) signature(s) (cocher celle(s) qui s'applique(nt)) Demandeur Codemandeur Mandataire

Signature du témoin  Nom complet en lettres capitales : _____

Adresse : _____ N° de téléphone : _____

Témoin de la (des) signature(s) (cocher celle(s) qui s'applique(nt)) Demandeur Codemandeur Mandataire

Signature du témoin  Nom complet en lettres capitales : _____

Adresse : _____ N° de téléphone : _____

Placements directs TD est une division de TD Waterhouse Canada Inc., filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. - membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

MD Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.

Renseignements sur le mandataire (à remplir par la personne nommée comme mandataire)



Adresse du domicile _____

Nom et adresse de l'employeur du mandataire _____

Profession ou activité principale /
Profession ou activité principale antérieure _____ Activité de l'entreprise _____

Date de naissance _____ Lien avec le titulaire du compte _____

La personne détient-elle d'autres comptes de courtage, ou contrôle-t-elle les opérations effectuées dans d'autres comptes?

Non Oui Types de compte _____

Le mandataire est-il un initié (p. ex., administrateur, dirigeant, actionnaire à 10 % ou plus) d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont négociés sur un marché (y compris le marché national, les marchés étrangers ainsi que les marchés de titres cotés en bourse et hors cote)?

Non Oui - Si oui, nom de la société _____

Le mandataire exerce-t-il, à titre individuel ou collectif, un bloc de contrôle¹ d'une société inscrite à la Bourse?

Non Oui - Si oui, nom de la société _____

Le mandataire facture-t-il des frais ou reçoit-il une rémunération directe ou indirecte du compte?

Non Oui

Le mandataire est-il inscrit ou autorisé à fournir des conseils financiers, ou est-il considéré comme une personne physique ou une société inscrite dans l'une des catégories suivantes : courtier en placements, courtier en fonds communs de placement, courtier en plans de bourses d'études, courtier d'exercice restreint, gestionnaire de portefeuille ou gestionnaire de portefeuille restreint?

Non Oui

Pièce d'identité ou preuve de citoyenneté valide requise - pour le mandataire



- La pièce d'identité valide doit comprendre le nom et la photo du demandeur ainsi que le numéro d'identification / numéro de compte / numéro de référence, et doit correspondre au client.
- Pour répondre aux exigences en matière de LCBA, le passeport, s'il est fourni, doit être signé par le demandeur.
- Vérifiez le lieu de naissance indiqué dans le passeport. S'il se situe aux États-Unis, consultez le site Web sur la FATCA pour plus de renseignements et les procédures à suivre.
- **Ressortissants américains doivent fournir** - le formulaire W9 (n° 515876) et le formulaire Renonciation à la confidentialité (n° 591857)

Pièces d'identité avec photo acceptable

Remarque : Si le demandeur n'est pas en mesure de présenter l'une des pièces d'identité avec photo acceptables ci-dessous, remplissez le Formulaire d'identification supplémentaire pour les types de pièces d'identité sans photo (n° 533667).

- | | | | |
|---------------|---|---|--|
| • Passeport | • Permis de conduire canadien (restriction : au Québec, seulement si le client le présente) | • Carte d'assurance-maladie provinciale (avec photo) (restrictions : non permise par la loi en Ont., au Man., en N.-É., et à l'Î.-P.-E.; au Québec, seulement si le client la présente) | • Carte de résident permanent |
| • Carte Nexus | • Carte d'identité émise par un gouvernement Provinciale au Canada - Alb., C.-B., T.-N.-L., N.-É., Sask., Î.-P.-É., Ont., et Man. seulement | • Certificat du statut d'Indien | • Carte de citoyenneté canadienne (restrictions : ne peut être acceptée que si elle a été émise avant le 2012-02-01) |
| | | | • Carte d'identité militaire canadienne du MDN |

Est-ce que la méthode de vérification par un affilié a été utilisée? Oui Non

Date de vérification par un affilié (jj/mm/aaaa) _____

Si « Oui », veuillez indiquer la date à laquelle l'affilié a vérifié l'identité.

Nom d'utilisateur ACF2 Nom de l'employé de la TD

Date à laquelle la pièce d'identité a été vérifiée conforme (jj/mm/aaaa)

Type de pièce d'identité

Numéro de la pièce d'identité

Lieu d'émission

Date d'émission (jj/mm/aaaa)

Date de fin de validité

¹ On entend par « bloc de contrôle » toute personne, société ou combinaison de personnes ou de sociétés qui détient un nombre de titres d'un émetteur suffisant pour influencer considérablement sur le contrôle de cet émetteur; cependant, toute personne, société ou combinaison de personnes ou de sociétés qui détient plus de 20 % des titres comportant droit de vote de l'émetteur est, jusqu'à preuve du contraire, réputée comme influant considérablement sur le contrôle de cet émetteur.